

Compte-Rendu de Réunion

Mercredi 29 Mars 2023



La séance s'est ouverte à 18h30 le Mercredi 29 mars 2023

Membres du Bureau présents

<u>NOMS</u>	<u>Fonction</u>	<u>Présent</u> <input type="checkbox"/>	<u>Absent</u> <input type="checkbox"/>	<u>Diffusion</u> <u>oui</u> <input type="checkbox"/> <u>non</u> <input type="checkbox"/>
<u>VILAR-COMES (Patricia)</u>	<u>Présidente</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>TIXIER (Nicolas)</u>	<u>Secrétaire</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>IZERN (Nicolas)</u>	<u>Webmaster</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Présents : 28 membres sur 42 adhérents

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Dissolution du Bureau primitif
Élection du nouveau Bureau avec attribution des postes
Assurance
Présentation nouveau Marché
Questions diverses

POINTS CLE - DECISIONS PRISES/EN ATTENTE - ATTENDUS DE LA REUNION PRECEDENTE CR #X-1
N/A

POINTS CLE - DECISIONS PRISES/EN ATTENTE - ATTENDUS DE LA REUNION

Dissolution : 3 personnes (Patricia Vilar-Comes en tant que présidente, Nicolas Tixier en tant que secrétaire et Nicolas Izern en tant que responsable du site internet) souhaitent la bienvenue à la vingtaine de personnes présentes et présentent le bureau démissionnaire. Il est demandé en conséquence à l'assistance quelles seraient les personnes, vivant à St Jean Pla De Corts, désirant faire acte de candidature afin d'intégrer le nouveau bureau, la présidente sortante ne souhaitant pas se représenter.

Constitution : 6 personnes se portant volontaires, les élections se déroulent en fin de réunion en privé : il en ressort les résultats suivants :

-> Président : TIXIER N. / Vice-présidente : HERNANDEZ M

-> Trésorière : MADEUF L. / Trésorier-adjoint : LAFOSSE M.
-> Secrétaire : EMMANUELLI S. / Secrétaire-adjointe : BROUSSE E.

Le président ayant été élu, celui-ci demande à Nicolas IZERN de rester dans le Bureau au poste de Responsable Site Internet, Informatique et Communication Réseaux Sociaux : le Bureau approuve à l'unanimité la demande. Aucun libellé « officiel » n'encadrant la position, il sera réfléchi à une définition plus en rapport.

Le président s'occupe, en tant qu'ancien secrétaire, de faire l'ensemble des démarches en Préfecture afin de finaliser l'organigramme, le temps que les affaires courantes soient expédiées.

Assurance : l'association doit contracter une assurance afin de se conformer avec la législation en vigueur. L'étude de l'offre commerciale de la MAIF (102.49€) va pousser les membres du Bureau et adhérents à faire faire d'autres devis auprès d'autres entités.

Nouveau Marché du mardi : les discussions auprès des commerçants non-sédentaires intéressés font ressortir la présence de 10 stands au départ de cette nouvelle manifestation.

→ Ces personnes viennent en complément de l'offre déjà apportée par les commerçants actuels (bar-restaurant les Abeilles, boucherie-charcuterie Can Caïxal) et à venir (Supérette SPAR) : des membres s'inquiètent de la possible mise en concurrence avec les commerces locaux ce à quoi il est répondu que la concurrence sera minime, de manière épisodique et aussi bénéfique aux 2 parties car nécessitant une qualité de produits élevée.

→ il a été obtenu 10 emplacements sur le square Guy Malé autour de la fontaine ainsi que la gratuité au début par accord du Maire après présentation du projet, des commerces se déplaçant et métrage des étals. Il doit être déterminé la disposition d'implantation et la possibilité d'y inclure tables, chaises, parasols sans entrave à la circulation, ni créer un rassemblement pouvant instaurer un sentiment de gêne et d'oppression où tout le monde doit pouvoir déambuler sans risques. Cela permettra une augmentation de la vie sociale communale par mimétisme.

→ les exposants ont demandé un lancement officiel de ce nouveau marché au mardi 25 avril 2023 (1^{er} mardi des vacances scolaires).

L'ouverture de la supérette étant prévue le 20 avril, il est proposé d'essayer de grouper ces 2 évènements et d'y associer la municipalité ainsi que les commerces st-jeannais. Le président prendra attache avec la mairie

Nous allons solliciter une réunion avec la mairie, les exposants et nous-même afin de venir propager l'information sur St Jean et avec d'autres communes alentours. Un affichage en Voie Publique (banderole au rd-pt de Saint Sébastien, affichage numérique devant la Mairie) peut être envisagé.

Une animation de type fanfare a été abordée ainsi que la possibilité d'une tombola gratuite alimentée par les dons des nouveaux commerçants le jour du lancement. La présence d'animations (Saltirells de San Joan, musique) est proposée ainsi que la création d'une affiche.

Il est soulevé la question du choix des commerces : cela a été aléatoire via le travail du président et le bouche-à-oreille a fait le reste. Le but est de fournir un choix étoffé sans faire entrer une concurrence malsaine entre non-sédentaires eux-même (pas 2 commerces itinérants proposant la même offre sur le site afin de rester pertinents, par exemple) et les commerces locaux: les campings seront informés afin de proposer la nouvelle offre lors des vacances pour une dynamique supplémentaire..

Les commerces sont du Vallespir ou locaux et certains proposent du Bio.

Il est rappelé que l'association ne se substitue pas aux rôles de la municipalité mais permet de mettre un pied à l'étrier aux idées communes des membres adhérents et que la municipalité reste l'organe décisionnel (plan de situation, etc..) qui doit permettre une gestion communale.

Tour de table / Questions diverses :

- Un projet de mobilité douce est en cours sur le Vallespir par la Communauté de Communes et St Jean servira de projet-pilote via une concertation citoyenne : plus d'informations à suivre mais une adhérente portant la parole de la municipalité, en qualité d'élue de la commune, informant l'association sur cette démarche, interpelle des membres afin de savoir si l'association pourrait être partenaire. L'ensemble des personnes présentes approuve la démarche.
- Il est signalé que les trottoirs menant du village à St Sébastien sont dangereux pour les personnes à mobilité réduite ou se déplaçant avec difficulté (chiste saillant pouvant entraîner des chutes mécaniques) : il n'est pas prévu de procéder à une réfection de ces trottoirs récents mais le cas va être étudié.
À ce sujet, l'élue précise qu'une carte « temps-piéton » réalisée par les Écoles va être mise en place afin de sensibiliser contre les déplacements réduits en voiture avec temps entre 2 points pour favoriser les trajets à pied.
- Des résidents du Clos Villargeil signalent la non-sécurisation des abribus scolaires (pas de ralentisseurs sur la RD, garde-fous absents, éclairage insuffisant) : s'agissant d'une Route Départementale, la gestion incombe au Conseil Départemental via l'Agence Routière de Céret et non à la Commune : une remontée sera faite afin de faire faire le nécessaire par le Vice-Président du Conseil Départemental.
- Il est demandé si les villes voisines pourraient prêter occasionnellement leur navette afin de permettre aux personnes âgées éloignées du Clos de Villargeil de se rendre le mardi au nouveau marché : l'achat d'un tel véhicule électrique n'est pas absolument pas prévu par la municipalité (adhérente, élue de la commune) : pour ce qui est d'un prêt, une prise de renseignements sera effectuée par la municipalité auprès des communes proches.
- Un ensemble des points noirs de circulation et dangers doit être établie (ligne droite du Mas Chambon, entrée du village en chicane depuis Maureillas, jardinières sur l'avenue

des Albères depuis la partie sud du centre-ville historique, rd-pt St Sébastien avec l'abribus et passage piétons depuis la rue Résidence du Soleil).

- Il est proposé le principe de commissions spécialisées afin de travailler dans un domaine particulier pour ensuite le présenter aux autres adhérents (urbanisme, mobilité, animations) : les membres trouvent l'idée intéressante et pertinente.
- Il est déploré le manque d'implication de jeunes dans l'association : créer un « délégué jeunes » peut être une idée à analyser pour mise en action. De plus, un adhérent avait proposé lors de la première réunion de dispenser gracieusement des cours de physique-chimie en soutien aux jeunes : l'idée est à propager afin de toucher un maximum de personnes concernées.
- Il est abordé par des adhérents l'organisation de la Fête des Voisins : beaucoup de quartiers organisaient leur fête il y a encore peu de temps : l'idée est de redynamiser des secteurs via un apéritif/repas dans la rue afin de se retrouver en dehors du cadre quotidien.
- L'éclairage nocturne a permis une discussion autour de projets, suggestions, retours d'expérience (Laroque des Albères, pris en exemple, a arrêté l'éclairage nocturne depuis des années et n'a eu que des retours positifs : sur St Jean, cela a été mené avec moins de succès, des horaires et applications semblant assez décalés par rapport à la réalité -ex : jour de la réunion en heure d'été, allumage dès 18h30- : un éclairage stoppé en totalité entre 00h00 et 5h00 voire au vu des équipements modernes, un point lumineux sur trois pouvant aisément éclairer sans gêne/pollution peut être soumis à la mairie qui restera décisionnaire, cela étant de leur responsabilité et prérogatives.
- Une discussion autour des arrêtés sur la restriction d'eau et la mort des végétaux a clôturé les débats.

FIN DE LA REUNION : 20h15

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Réunion suivante : après quelques dates du marché afin d'avoir un retour d'expérience : Jeudi 02 Juin, horaire et site à déterminer.